

## eConstruction

La Commune d'Ayent a intégré la plateforme eConstruction. Les demandes d'autorisation de construire se font désormais en ligne via cette plateforme.

eConstruction est une plateforme développée par l'Etat du Valais qui permet aux citoyens et professionnels de la construction de déposer des demandes d'autorisation de construire sous forme numérique.

Grâce à eConstruction, il est également possible de consulter un projet publié au bulletin officiel (BO) directement sur la plateforme, en tout temps et depuis son domicile.

- Lien portail utilisateur eConstruction : <https://www.vs.ch/web/sajmte/portail-utilisateurs>
- Explication projet eConstruction : <https://www.vs.ch/web/sajmte/econstruction>
- Tutoriels pour l'utilisation de la plateforme : <https://www.vs.ch/fr/web/sajmte/tutoriels>

## Construction

- [Le règlement des constructions et des zones \(RCCZ\)](#)
- [Loi sur les constructions \(LC\)](#) – nouvelle version 31.12.2024
- [La fiche technique communale](#)

La fiche technique communale dresse l'inventaire des documents à remettre lors du dépôt d'une demande d'autorisation de construire.

De plus, elle rassemble les informations techniques liées au projet déposé.

- [Extrait de la carte topographique au 1:25'000](#)

## Informations et formulaires de demande d'autorisation de construire (Service du Canton)

- **Formulaires** et documents de demande d'autorisation de construire  
[Formulaires et documents](#)
- La nouvelle Ordonnance sur l'énergie (OcEne) entrée en vigueur le 01.01.2025 implique de nouvelles exigences.  
Les **nouveaux justificatifs énergétiques** doivent être utilisés.  
[Voir les nouvelles exigences](#)
- Service de l'énergie  
[Tutoriels, webinaires et ateliers de formation du SEFH](#)  
[FAQ \(« Foire Aux Questions »\) du SEFH](#)  
[Aides à l'application](#)
- Sur la page dédiée sur le site du Canton du Valais (lien ci-dessous), vous trouverez les informations et démarches à entreprendre afin de constituer une **demande d'autorisation de construire** selon les compétences définies par la législation y relative.  
Les particuliers peuvent, étape par étape, accéder à tous les documents nécessaires au bon déroulement de votre projet. Nous vous recommandons de prendre contact avec un professionnel de la branche avant toute démarche.  
[Constructions](#)
- **Secrétariat cantonal des constructions** et police des constructions (Service administratif et juridique du DMTE)  
[SAJMTE](#)

## Bases légales

- [Loi sur les constructions \(LC\)](#) – nouvelle version 31.12.2024
- [Ordonnance sur les constructions \(OC\)](#) – nouvelle version 01.01.2025
- [Ordonnance sur l'énergie \(OcEne\)](#) - 01.01.2025
- Base légale entrée en vigueur le 1er janvier 2018  
[Nouvelle législation cantonale sur les constructions 2018](#)

Pour de plus amples informations, le [service technique communal](#) se tient à votre disposition.

[Bulletin officiel du Canton du valais](#)

[Subventions communale énergie dans la construction](#)

[Subvention cantonale Programmes bâtiment du Canton du Valais](#)

[Plantes envahissantes](#)

[Plantes indigènes](#)

[Mettre en valeur la biodiversité dans votre construction](#)

[Boite à outils nature en milieu urbain](#)

**Plus de 500 conseils pratiques pour économiser l'énergie et préserver l'environnement :**

Sur le site [www.energie-environnement.ch](http://www.energie-environnement.ch), vous trouverez de nombreux conseils intéressants afin d'économiser l'énergie, de préserver les ressources naturelles et de préserver la biodiversité et notre habitat.

**Brochure « Mieux habiter – trucs et astuces pour un meilleur confort »**

La nouvelle brochure de SuisseEnergie fournit des conseils simples pour aider les locataires à éviter ou à résoudre des problèmes typiques de logement. Les codes QR figurant dans les différents conseils conduisent directement à des informations plus détaillées sur les sites web dédiés et dans d'autres brochures. Celles et ceux qui prendront ces conseils à cœur non seulement vivront plus confortablement, mais consommeront aussi moins d'énergie !

[Télécharger la brochure](#)